DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DELF B2

Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

ÉPREUVES COLLECTIVES	DURÉE	NOTE SUR
1 Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés : • exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée (2 écoutes). • interview, bulletin d'informations, etc. (une seule écoute). *Durée maximale des documents : 8 minutes*	**30 minutes environ**	**/25**
2 Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : • texte à caractère informatif concernant la France ou l'espace francophone. • texte argumentatif.	**1 heure**	**/25**
3 Production écrite Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique…).	**1 heure**	**/25**
ÉPREUVE INDIVIDUELLE	**DURÉE**	**NOTE SUR**
4 Production orale Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur.	**20 minutes** *Préparation : 30 minutes*	**/25**

Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : ***50/100***
Note minimale requise par épreuve : ***5/25***
Durée totale des épreuves collectives : ***2 heures 30 minutes***

NOTE TOTALE : **/100**

TP9225318

CODE CANDIDAT : ☐☐☐☐☐☐ – ☐☐☐☐☐☐

Volet à rabattre pour préserver l'anonymat du candidat

Nom : _____ **Prénom :** _____

1 Compréhension de l'oral

25 points

Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée.

EXERCICE 1

18 points

Vous allez entendre **deux fois** *un enregistrement sonore de 5 minutes environ.*
Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement.
Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions.
Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement.
Vous aurez encore 5 minutes pour compléter vos réponses.

Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

❶ Le document traite principalement... *1 point*

A ☐ du partage du...
B ☐ du manque de... ... temps qui caractérise notre vie quotidienne.
C ☐ du gaspillage de...

❷ En ce début d'année, quelle est la résolution d'un certain nombre de personnes par rapport au temps ? *1 point*

.....

.....

❸ Selon l'interview, de nos jours, s'organiser... *1 point*

A ☐ est une question d'habitude.
B ☐ représente un vrai problème.
C ☐ dépend des moyens financiers.

❹ Quel paradoxe vit-on actuellement dans notre rapport au temps ? *2 points*

.....

.....

❺ Citez les deux premières causes données de changement de notre rapport au temps : *2 points*

1ère cause : .....

2ème cause : .....

TP9225318

❻ Comment Anne-Laure Gannac définit-elle la *« confusion des temps »* ? **1,5 point**

.....

.....

❼ Qu'est-ce qui est devenu difficile pour les gens aujourd'hui ? **1 point**

A ☐ Être reliés avec le monde extérieur.
B ☐ Être disponibles pour leurs proches.
C ☐ Être sensibles à leurs besoins personnels.

❽ Selon Anne-Laure Gannac, la valeur sociale actuelle c'est... **1 point**

A ☐ l'action.
B ☐ la réflexion.
C ☐ l'organisation.

❾ Donnez deux conséquences de notre manière de vivre, évoquées par la journaliste. **2 points**

a) .....

b) .....

❿ Un des risques d'aujourd'hui c'est aussi... **1 point**

A ☐ d'avoir envie d'arrêter de travailler.
B ☐ d'avoir besoin d'aide pour tout gérer.
C ☐ d'avoir peur des périodes d'inactivité.

⓫ Que conseille Anne-Laure Gannac ? **1 point**

.....

.....

⓬ Quelle est l'une des solutions proposées pour réaliser le conseil donné ? **1,5 point**

A ☐ Changer de temps en temps de rythme.
B ☐ S'inspirer de pays où les gens vivent différemment.
C ☐ Rattraper le temps perdu en changeant complètement ses habitudes.

⓭ Quand est-il bon de faire un bilan selon Anne-Laure Gannac ? **2 points**

.....

.....

TP9225318

EXERCICE 2

7 points

Vous allez entendre **une seule fois** *un enregistrement sonore de 1 minute 30 à 2 minutes.*
Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions.
Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions.

Lisez maintenant les questions.

❶ Le journaliste présente... *1 point*

A ☐ l'aspect historique
B ☐ les besoins actuels .... de l'association *Eirene*.
C ☐ les difficultés économiques

❷ Donnez le domaine d'action principal d'Eirene. *1 point*

.....

❸ Combien de temps les employés de cette association restent-ils dans un pays ? *1 point*

A ☐ entre 1 et 3 ans.
B ☐ 1 an obligatoirement.
C ☐ 3 années au minimum.

❹ Les employés de cette association... *1 point*

A ☐ sont bien rémunérés.
B ☐ travaillent gratuitement.
C ☐ touchent un petit salaire.

❺ Donnez deux biens matériels que l'association recherche. *2 points*

a) .....

b) .....

❻ En plus de fournir ces biens matériels, que peut-on faire pour aider *Eirene* ? *1 point*

.....

.....

TP9225318

2 Compréhension des écrits

25 points

Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée.

A. Lire un texte informatif

13 points

Petites mains de jardin à Paris

Paris est une ville plutôt verte, avec ses 470 parcs et jardins, 2 bois et 14 cimetières, qui occupent 27% de sa surface totale. Depuis une dizaine d'années seulement, on assiste à un véritable engouement pour ce qu'on appelle les *« jardins partagés »*.

Inspirés des jardins ouvriers et des jardins familiaux du temps jadis, ils s'en distinguent par leur gestion participative. À l'origine, on trouve généralement une association qui réunit les citoyens d'un quartier ou les habitants d'un immeuble. Ils se retrouvent et travaillent sur des portions de terrain mutualisées, décidant ensemble des variétés de plantes et légumes à cultiver. Pour la plupart farouches partisans de l'alimentation biologique, ils ne ratent pas une occasion de se retrouver autour d'une table pour déguster les fruits de leur travail. *« Aujourd'hui, 56 jardins partagés ont signé la charte* Main verte* et ont intégré le réseau des jardins partagés parisiens »*, explique Fabienne Giboudeaux, adjointe au maire chargée des espaces verts. Lancée en 2003, la charte prône notamment une façon plus écologique de jardiner et encourage le partage des bonnes pratiques.

Le succès des jardins partagés dans les quartiers populaires de l'Est parisien montre d'ailleurs leur capacité à renforcer le lien social. Même les bailleurs sociaux*, tel Paris Habitat, l'ont compris et aménagent de plus en plus de jardins aux pieds des immeubles HLM*. C'est le cas, par exemple, du jardin de Périchaux dans le XVème arrondissement ou de celui de la cité Losserand dans le XIVème. La signature de la charte n'étant pas une obligation, le nombre de jardins partagés parisiens est vraisemblablement beaucoup plus élevé.

Signe que les initiatives spontanées autour de la végétalisation de la ville se multiplient : certains en arrivent même à pratiquer la *« guérilla de jardin »*. Inventée aux Etats-Unis il y a une vingtaine d'années, cette pratique consiste à jeter des graines sur les terrains en friche*, dans les fissures des trottoirs ou aux pieds des arbres. Un geste d'éco-rébellion qui prend timidement pied dans la capitale et qui ne gêne pas l'adjointe au maire : *« On ne va certainement pas envoyer des brigades pour surveiller les friches ! Si les citoyens s'impliquent, c'est bien, il ne faut pas forcément passer par la norme. »*

Pour ceux qui ne recherchent pas le frisson de l'interdit, le conseil est d'attendre quelques mois. Bientôt, en effet, Hélène Binet et Emmanuelle Vibert, journalistes et passionnées d'écologie, vont lancer leur campagne *« Laissons pousser ! »*. *« Grâce au soutien de Naturparif, agence pour la biodiversité en Ile-de-France, on va proposer aux Parisiens de planter des jardins de poche partout dans la ville »*, explique Hélène Binet.

Les citoyens intéressés pourront se rendre auprès des collectivités partenaires de l'opération pour piocher parmi les 100 000 sachets de graines de différentes variétés vivaces.

Grâce à une plateforme Internet, les citoyens pourront ensuite identifier les endroits les plus propices à la plantation et, après coup, signaler leur contribution aux autres participants. *« Laissons pousser ! »* se veut une initiative festive et participative. Facile à mettre en place, l'opération ne s'adresse pas qu'aux Parisiens. *« On a déjà passé un accord avec le bailleur social Valophis dans le Val-de-Marne et on cherche activement d'autres partenaires de la région parisienne. »* À bon entendeur…

D'après Andrea Paracchini, *Libération*, 24/12/2009

**charte : ensemble de règles.*
**main verte : se dit d'une personne douée pour le jardinage.*
**bailleurs sociaux : sociétés qui louent à des particuliers des logements à loyers modérés.*
**HLM : Habitation à Loyer Modéré.*
**terrain en friche : terrain qui n'est pas cultivé.*

TP9225318

❶ Vrai ou faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. ***1,5 point***

1,5 point par affirmation à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont correctes, sinon aucun point.

	VRAI	FAUX
Le succès des « jardins partagés » est un phénomène très ancien à Paris. **Justification** : :.....		

❷ Quelle est la principale différence entre les *« jardins partagés »* actuels et les jardins ouvriers ou familiaux d'avant ? ***1,5 point***

.....

.....

❸ La charte *Main verte* met en avant... ***1 point***

A ☐ la culture de semences rares.
B ☐ le respect de l'environnement.
C ☐ l'aspect esthétique des jardins.

❹ Selon la journaliste, quel est l'effet bénéfique de ce type de jardin sur la population ? ***1,5 point***

.....

.....

❺ Concernant le phénomène des *« guerilla de jardin »*, l'adjointe au maire de Paris est... ***1 point***

A ☐ plutôt contre.
B ☐ plutôt favorable.
C ☐ très favorable.

❻ Quel argument met l'adjointe en avant pour expliquer sa position ? ***1 point***

.....

.....

TP9225318

❼ L'expression *« jardin de poche »* est utilisée pour désigner… ***1 point***

A ☐ un jardin citadin.

B ☐ un jardin collectif.

C ☐ un jardin ouvrier.

❽ Vrai ou faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. ***3 points***

1,5 point par affirmation à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont correctes, sinon aucun point.

	VRAI	FAUX
a) Les participants à la campagne *« Laissons pousser »* devront fournir les graines à semer. **Justification** : :.....		
b) Cette opération vise à s'étendre à la région parisienne. **Justification** :		

❾ En quoi se distingue l'opération *« Laissons pousser »* du phénomène de la *« guérilla de jardin »* ? ***1,5 point***

.....

.....

TP9225318

B. Lire un texte argumentatif

12 points

Plus l'apprentissage est précoce, mieux c'est pour l'enfant

Les récentes propositions ministérielles sur l'enseignement de l'anglais dès la maternelle* semblent plus choquer que trouver une approbation chez les parents. Pourtant, il est important d'être confronté dès le plus jeune âge à la langue étrangère. En effet, avant trois ans, l'enfant peut imiter, apprendre, être très à l'aise avec la langue et la culture de l'autre. À la maternelle, il apprend sans effort la langue en chantant, en jouant, par l'intermédiaire des interactions avec les autres adultes ou enfants et par le jeu. C'est un moment exceptionnel où l'enfant est disponible pour emmagasiner de nombreuses connaissances. Il répète les sons qu'il ne connaît pas dans sa langue sans accent et le fait par plaisir. Le linguiste Claude Hagège a montré que le jeune enfant est capable d'entendre et de reproduire à l'identique les sons de langues, inconnus dans sa langue maternelle et qu'il n'en sera plus capable à l'âge de dix ans.

Peut-on pour autant aller jusqu'au bilinguisme ? C'est-à-dire réaliser les activités scolaires à parité en langue maternelle et en langue étrangère ? Assurément puisque dans ce cas, la langue étrangère n'est plus apprise pour elle-même. Elle devient le vecteur d'enseignement qui permet l'accès à d'autres connaissances.

Dans les années 1970, quelques directeurs audacieux avaient introduit l'apprentissage des langues dans des écoles maternelles où j'ai moi-même enseigné. Ces interventions quotidiennes au rythme de trente minutes en petite section*, une heure en moyenne section*, et une heure trente en grande section* ont malheureusement été sacrifiées par l'installation de dispositifs similaires au bénéfice de la dernière année de l'école primaire ! Dommage de n'avoir pas fait le choix de commencer par le commencement… Au moment où l'enfant est en mesure d'apprendre le mieux !

Si l'on veut que l'enfant soit réellement bilingue, il est nécessaire de lui proposer un enseignement dans sa langue et dans la langue étrangère durant toute sa scolarité primaire, depuis l'école maternelle. Cette éducation bilingue ne représente pas de surcharge de travail pour l'enfant car on ne lui propose pas de cours supplémentaires par rapport à l'emploi du temps classique mais seulement des enseignements dans la langue étrangère.

Une seconde langue étrangère peut alors être rapidement introduite dans le cursus, en fin de primaire ou dès la première année du secondaire, ce qui fait que l'élève est trilingue à l'issue de son cursus. En termes d'apprentissages, en termes de relations aux autres dans le cadre d'expositions à des cultures différentes, on sait que cette approche est très bénéfique à la fois pour la construction cognitive, c'est-à-dire que les enfants développent leur raisonnement logique, ainsi que pour la construction sociale des enfants.

La prise de conscience a évolué : les professeurs des écoles sont aujourd'hui formés pour intervenir dans les classes mais il faut certainement avoir une approche plus ambitieuse et surtout commencer par une véritable réflexion sur les apprentissages de la petite enfance. On a aujourd'hui tendance à oublier tous les acquis de la recherche en ce domaine.

Avoir une réflexion sur la petite enfance, ce n'est ni refuser de revoir l'approche de la scolarisation dès l'âge de deux ans, ni continuer à supprimer tout débat en oubliant l'objet du débat. Oui, les apprentissages peuvent commencer très tôt, et non, ce n'est pas sans recherche très spécifique sur ces questions-là que nous donnerons toutes leurs chances aux enfants de trouver leur place dans le monde d'aujourd'hui !

D'après Michelle Laurissergues, présidente de l'*An@é*
(Association Nationale des Acteurs de l'École),
www.acteurs-ecoles.fr, 25/01/2011.

**L'école maternelle est destinée aux enfants qui ont entre 2 et 6 ans. Elle se compose de 3 sections : petite, moyenne et grande.*

TP9225318

❶ Quel est l'objectif principal de l'auteur du texte ? *1 point*

A ☐ Développer la recherche sur l'enseignement précoce des langues.

B ☐ Encourager la formation pour l'enseignement précoce des langues.

C ☐ Promouvoir le bilinguisme dans l'enseignement précoce des langues.

❷ Selon l'auteur du texte, quel avantage a l'enfant par rapport à l'adulte pour apprendre des langues ? *1 point*

A ☐ Sa soif de découverte.

B ☐ Son absence de timidité.

C ☐ Sa capacité à apprendre.

❸ Selon Claude Hagège, pourquoi faut-il apprendre les langues dès le plus jeune âge ? *1,5 point*

.....

.....

❹ Que recommande l'auteur du texte ? Il faut... *1,5 point*

A ☐ apprendre deux langues étrangères dès l'école maternelle.

B ☐ étudier deux langues étrangères durant son cursus scolaire.

C ☐ introduire une troisième langue étrangère à la fin de la scolarité.

❺ Excepté la langue étrangère elle-même, qu'est-ce que l'apprentissage précoce permet à l'enfant de développer ? (2 réponses attendues) *1 point*

a) .....

b) .....

TP9225318

❻ Vrai ou faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. ***4,5 points***

1,5 point par affirmation à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont correctes, sinon aucun point.

	VRAI	FAUX
a) Selon l'auteur, le bilinguisme peut entraîner une fatigue supplémentaire pour l'enfant. **Justification** : :.....		
b) Selon l'auteur, le manque d'enseignants formés explique le retard pris dans l'enseignement précoce des langues étrangères. **Justification** :		
c) L'auteur regrette que la recherche dans le domaine de l'apprentissage précoce des langues soit inutilisée. **Justification** :		

❼ Selon l'auteur, pourquoi l'apprentissage des langues chez les jeunes enfants est-il si fondamental ? ***1,5 point***

A ☐ Pour qu'ils développent leur cerveau.

B ☐ Pour qu'ils réussissent leur scolarité.

C ☐ Pour qu'ils s'intègrent dans la société.

TP9225318

3 Production écrite

25 points

ÉCRIT ARGUMENTÉ

Vous vivez dans un pays francophone. Le maire de votre ville a accepté le projet d'une autoroute qui passera à proximité de votre quartier. Pour manifester leur désaccord, des habitants ont créé une association dont vous êtes le président. Vous écrivez au maire pour lui exposer les inconvénients d'une telle construction sur la vie et la santé des personnes ainsi que les transformations que cela va entraîner.

250 mots minimum

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

TP9225318

TP9225318

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

TP9225318

Nombre de mots : .....